



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2024-049

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 08 octobre 2024

Date de convocation : 03/10/2024
Date d'affichage 03/10/2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 8 octobre à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14
Procurations : 0

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés :

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Georges MARCOS a été élu secrétaire de séance.

Révision des tarifs Livraison des repas à la commune de Montjean

Vu la délibération 2021-086 approuvant la convention de portage des repas avec la commune de Montjean

Vu l'avenant à la convention en date du 6 juin 2023

Considérant l'augmentation des coûts de l'énergie et des charges de personnels

Il convient de procéder à une révision tarifaire de ladite prestation, cette dernière passera à 13 € par jour de livraison.

Ce changement tarifaire entre en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2024

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, autorise Monsieur le Maire a signé l'avenant de la convention avec la Mairie de Montjean.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 14 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 14 Octobre 2024
Le Maire, Anthony ROULLIER